

Comment nos aïeux faisaient blanchir leur linge

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Das Rote Kreuz : offizielles Organ des Schweizerischen Centralvereins vom Roten Kreuz, des Schweiz. Militärsanitätsvereins und des Samariterbundes**

Band (Jahr): **43 (1935)**

Heft 1

PDF erstellt am: **11.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-973171>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

l'écllosion de cette maladie sont très connues.

Les rhumes sont tous dûs à une infection de l'organisme. Si l'on prend froid ou qu'on se trouve au contact de l'humidité, cette infection se développera rapidement. La leçon sera donc simple, pour combattre les rhumes, la première précaution à prendre sera d'éviter l'humidité et les refroidissements.

Un enfant sortant par temps d'orage sans être convenablement équipé aura bientôt ses souliers et ses vêtements mouillés. S'il se trouve en bonne santé et bien alimenté il pourra sans doute, tant qu'il sera en mouvement, trouver une compensation à la perte de chaleur entraînée par l'évaporation grâce aux calories qu'il aura en réserve, et jusque là, ne courir aucun danger. Mais une fois à l'école, ses souliers comme ses chaussettes courront le risque d'être complètement trempés. Son inaction physique coïncidant d'autre part avec le moment où l'évaporation de l'eau commence à se faire, une dépense considérable de calories personnelles en résultera. Et ceci pèsera si lourdement sur le mécanisme régulateur de la chaleur de

son corps, que l'équilibre de ce mécanisme se trouvera rompu et qu'un «rhume» se sera déclaré.

Les agents sanitaires, les infirmières-visiteuses, le personnel de la Croix-Rouge, pourront faire beaucoup pour réduire la fréquence des rhumes dans leur cité ou dans leur entourage par les conseils et avis qu'ils publieront dans leurs bulletins ou journaux, en soulignant ces vérités. Les directeurs d'école et les instituteurs pourront aussi collaborer à cette lutte. Lorsque la chose sera possible, il sera souhaitable que les écoliers et les écolières puissent avoir en réserve à l'école une paire de bas et de souliers bien secs leur permettant de changer de souliers les jours de mauvais temps. Là où la chose ne pourra être pratiquée, un grand nombre de rhumes pourront encore être évités, si les élèves sont autorisés à sécher devant un feu ou devant un radiateur leurs pieds mouillés. Ces divers remèdes éviteraient, en effet, que les refroidissements ne pèsent d'une façon trop onéreuse sur le système de régulation de la chaleur du corps humain.

Comment nos aïeux faisaient blanchir leur linge.

L'usage du linge de toile n'a commencé à s'établir dans les classes aisées qu'à partir du XVI^e siècle. De la même époque date, conséquemment, l'emploi de la lessive alcaline et chaude, telle que la pratiquent nos actuelles blanchisseuses.

Auparavant, pour dégraisser, laver et blanchir les tissus de laine, qui seuls étaient en usage, on employait des procédés connus depuis la haute antiquité.

Homère rapporte que pour nettoyer

leurs vêtements, les Grecs les foulaient sous les pieds dans des citernes préparées pour cet usage.

Les Hébreux et les Egyptiens employaient pour la lessive de leurs tuniques un produit appelé *nitrum* ou *natrium*, et qui n'est autre que les sesquicarbonate de soude de nos chimistes, et une herbe, l'herbe de Borith, qui est la même que la saponaire, dont faisaient usage les foulons dès le moyen-âge et

qui, pour cette raison, a gardé le nom d'herbe des foulons.

Les anciens se servaient encore d'une autre substance que nos teinturiers et blanchisseurs d'aujourd'hui ont remplacée par l'ammoniaque. Cette substance, c'est l'urine.

Les foulonniers romains la laissaient arriver à l'état de putréfaction et s'en servaient alors pour dégraisser les vêtements de laine. Voilà un métier où il fallait avoir le cœur solide et l'odorat peu sensible.

Pline assure que, de son temps, on faisait à Rome une consommation considérable d'urine pour cet usage; les foulonniers avaient des employés qui allaient de maison en maison la recueillir. On en fit même un tel commerce que Vespasien, à court d'argent, s'avisa un jour de mettre une taxe sur l'urine.

C'est de là que vient le nom de «Vespasienne» donné aux petits édicules élevés par les villes pour permettre aux passants de se débarrasser du superflu de la boisson.

Les foulonniers romains usaient, encore pour le blanchissage des laines, du plâtre, de la craie et de la saponaire.

Une loi *Metella* prévoyait même l'emploi de fumigations de soufre pour le nettoyage complet et la désinfection des étoffes.

Les Français du moyen-âge n'avaient pas d'autres moyens de nettoyer leurs vêtements que ceux qu'employaient les Grecs et les Romains.

Don Calmet, commentateur de la règle de Saint-Benoît, dit que les moines bénédictins étaient tenus de laver tous les quinze jours le «chainse» de serge qu'ils portaient sous leur robe. Ces vêtements étaient nettoyés à l'eau chaude et étendus ensuite dans le cloître ou dans un séchoir spécial.

Au XVI^e siècle, quand l'usage du linge de toile se répandit dans les classes aisées, l'industrie du blanchissage se développa en conséquence. On connut l'art d'empeser les fraises et les collets. Le fer à repasser était connu déjà. A cette époque, on le fit creux, afin de mettre à l'intérieur des charbons incandescents ou d'y glisser un saumon de métal porté au rouge.

Les «mignons» de ce temps-là étaient, paraît-il, fort délicats sur la question du linge. Certains d'entre eux avaient une telle horreur de l'odeur de la lessive qu'ils ne portaient jamais deux fois la même chemise.

Un pamphlet célèbre intitulé *l'île des Hermaphrodites*, raille les mœurs efféminées de ces élégants. Détachons-en ces quelques lignes relatives au linge de corps des mignons au XVI^e siècle:

«Je vis venir, dit l'auteur de ce pamphlet, un valet de chambre tenant en ses mains une chemise, mais de peur qu'elle ne blessât la délicatesse de la chair de celui qui devoit la mettre, car l'ouvrage estoit empezé, on l'avoit doublée d'une toile fort déliée. Celui qui la portait l'approcha du feu, que l'on fit faire un peu clair, où, après l'avoir tenu quelques espaces de temps, je vis lever l'hermaphrodite, à qui on osta une longue robe de soye qu'il avoit, puis sa chemise qui estoit fort blanche. Mais ce que j'ay appris, ils ne laissent pas de changer ainsi en ce pays-là de jour et de nuit; encore y en a-t-il quelques-uns (rars toutefois) qui ne servent jamais deux fois d'une mesme chemise ny d'autre linge qu'ils ayent, ne peuvent endurer que cela qui les doit toucher ayt esté lescivé. Mais ceux qui ne sont pas du tout si cérémonieux les envoient blanchir en des contrées loingtaines où ils savent qu'on a ceste industrie de bien blanchir.»

Ces «contrées loingtaines» où les délicats du XVI^e siècle faisaient blanchir leur linge étaient, au surplus, fort bien choisies. Les élégants d'aujourd'hui envoient leur linge à Londres, ville de poussières et de fumées. Ceux d'alors l'expédiaient en Hollande, pays des belles toiles, des eaux abondantes et claires, des prairies grasses où l'on mettait à «curer» le linge une fois lavé avant de le repasser et de l'empeser.

M. Alfred Franklin, dans son livre sur la *Civilité, l'étiquette, la mode et le bon ton du XIII^e au XIX^e siècle*, assure que cette luxueuse coutume subsista jusqu'à la fin du XVIII^e siècle. Il signale même d'après les Mémoires du comte de Vaublanc que les négociants de Bordeaux envoyaient blanchir leurs chemises bien plus loin encore. Les négociants de Bordeaux, dit Vaublanc, envoyaient leur linge à Saint-Domingue, comme ils faisaient faire leurs chemises à Curaçao et raccomoder leurs porcelaines à la Chine.»

Les Parisiens qui n'étaient pas assez riches pour se payer le luxe d'expédier leurs chemises sales aux Pays-Bas et qui, cependant, ne voulaient pas les confier aux blanchisseuses du commun, avaient la ressource de les faire blanchir au couvent des Filles pénitentes de Saint-Magloire. Les nonnes de ce couvent avaient la réputation d'être les lavandières et les repasseuses les plus expertes de la capitale. Cependant, comme l'eau de Paris était «dure», les saintes femmes étaient bien obligées d'employer dans leur lessive la soude en abondance; elles y ajoutaient la chaux pour obtenir la blancheur. Aussi leur reprochait-on communément de brûler le linge et de le rendre dur et désagréable au toucher.

Déjà, à la fin du XVIII^e siècle, les blanchisseuses parisiennes avaient la

réputation d'abîmer le linge de la clientèle.

Sébastien Mercier, dans son *Tableau de Paris*, écrit:

«Il n'y a pas de ville où l'on use plus de linge qu'à Paris. Telle chemise d'un pauvre ouvrier, d'un précepteur, d'un commis, passe tous les quinze jours sous la brosse et le battoir, et les huit ou dix chemises du pauvre hère sont bientôt limées, trouées, déchirées, et disparaissent pour les manufactures de papier. Aussi, celui qui n'en a qu'une ou deux ne les livre pas au battoir des blanchisseuses; il se fait blanchisseur lui-même pour conserver sa chemise. Et, si vous en doutez, passez, le dimanche, dans l'été, sur le Pont-Neuf, à quatre heures du matin, vous verrez, sur le bord de la rivière, plusieurs particuliers qui, vêtus à crud d'une redingotte, lavent leur unique chemise ou leur seul mouchoir. Ils étendent ensuite cette chemise au bout d'une méchante canne et attendent, pour l'endosser, que le soleil l'ait séchée.»

S'il faut en croire le célèbre pamphlétaire, l'amour de la propreté et le goût du linge blanc passaient alors, chez les Parisiens, après la manie du faux luxe. On n'avait qu'une chemise, mais on tenait à porter ostensiblement des bijoux et des dentelles. Et l'on reproche aux gens de ce temps-ci leur désir de paraître!»

«Les commis de bureaux, les musiciens, les peintres, les graveurs, les poètes, achètent du drap, du galon et même des dentelles, mais ils n'achètent point de linge. Un beau monsieur ne met une chemise blanche que tous les quinze jours; il coud des manchettes à dentelles sur une chemise sale, saupoudre son col au point qu'on en voit la marque sur son habit de velours. Voilà le Parisien en gros: il paie le per-

ruquier avant tout; il lui faut un per-ruquier tous les jours, mais la blanchisseuse ne paraît que tous les mois.

Le Parisien qui n'a pas dix mille livres de rentes n'a ordinairement ni draps de lit, ni serviettes, ni chemises, mais il a une montre à répétition, des glaces, des bas de soie, des dentelles; et, quand il se marie, il faut qu'il fasse l'emplette totale du linge, jusqu'aux torchons. Des ménages qui ne sont point dans l'indigence vous donnent bien à dîner, mais la nappe de table est grossière et rapiécée. Horreur du linge, voilà la devise du Parisien. C'est apparemment parce qu'on le déchire incessamment et qu'il redoute le battoir et la brosse des blanchisseuses...»

Rendons hommage aux Parisiens d'aujourd'hui: ils n'ont plus l'horreur du linge qu'avaient leurs pères: ceux-là mêmes qui ne possèdent pas dix mille livres de rente ont des serviettes, des draps et des chemises. Et Dieu sait, pourtant, si le battoir et la brosse sont moins redoutables aujourd'hui que naguère. L'industrie du blanchissage a fait, dans l'art de détruire le linge, des progrès que Mercier n'eût pas soupçonnés.

Mais l'amour de l'hygiène a fait des progrès non moins considérables, et c'est pourquoi les Parisiens d'aujourd'hui se résignent à faire le sacrifice de leur linge sur l'autel de la propreté.

Un élixir de longue vie.

Au bon vieux temps, dit-on, les gens étaient meilleurs, plus honnêtes, mieux portants, plus laborieux, plus résistants et vivaient plus longtemps. Mais dès que les données mathématiques entrent en jeu, la question change d'aspect et les statistiques témoignent que le niveau de l'âge moyen de la mort s'élève. Aux Etats-Unis, la durée moyenne de la vie qui était d'environ 35 ans au début du XIX^e siècle, atteignit 58 ans en 1921. L'Angleterre possède une statistique sanitaire d'après laquelle en un demi-siècle les décès ont diminué de moitié, entre la naissance et l'âge de cinq ans, pour maintenir ce même rythme dans les années suivantes et baisser même de deux tiers entre 15 et 20 ans — preuve que la diminution de la mortalité du premier âge n'est pas seule en cause; chez les vieillards de même, le terme fatal a reculé.

La cause principale de cette montée

est l'hygiène meilleure: une administration sanitaire plus développée, des facilités plus grandes offertes à la prophylaxie de certaines maladies, des mesures préventives contre les épidémies, les dangers de la grossesse, de l'accouchement, les maladies des nourrissons.

L'essentiel, en tout cas, ce n'est pas seulement de vivre vieux, mais de conserver l'élasticité des membres et la clarté de l'intelligence. Instructive à cet effet est une anecdote que l'on conte du vieux John Rockefeller; Rockefeller est si connu pour sa jeunesse de corps et d'esprit que le bruit se répandit qu'un médecin américain avait composé pour lui un élixir de longue vie. Rockefeller ne nia point. Son médecin, dit-il, lui avait en effet prescrit un médicament magique. Au cours d'un banquet il fit remettre à chaque convive un imprimé en forme de chèque et muni de sa signature: valeur 100 (cent) ans à vivre, avec en guise